

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Appréhender les conséquences juridiques des avis réalisés en santé au travail et répondre à l'impératif de protection des salariés
- Repérer les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le choix des décisions
- Savoir-faire face aux risques d'instrumentalisation ou d'obstruction

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la clinique médicale et de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>